



Luxembourg, le 24 juin 2025

Circulaire n° 2025-041

Circulaire

aux administrations communales,
aux syndicats de communes,

Objet : Appel à projets « Smart City »

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le 24 juin 2025, la cellule économie circulaire et technologies durables de la Direction générale de l'industrie, nouvelles technologies et recherche du ministère de l'Économie a lancé un appel à projets sous la thématique « Smart City » visant les communes et les syndicats de communes, avec le concours du ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité et de la Klima-Agence.

Le communiqué de presse suivant vous permet de vous informer sur l'appel et vous y trouverez aussi le cahier des charges détaillé tout comme les fiches financières à remplir en cas de dépôt de projet:

https://gouvernement.lu/fr/actualites/toutes_actualites/communiqués/2025/06-juin/19-delles-wilmes-smart-city.html

Vous y trouverez également les informations suivantes :

1. Le descriptif de l'appel, les sujets visés et conditions d'éligibilité ;
2. Les dates à respecter pour une soumission de projet sous la 1^{ère} et la 2^{ème} vague ;
3. Les conditions de co-financement avec le soutien du Fonds Climat Énergie ;

ainsi que tout autre détail nécessaire.

Je vous encourage à consulter ces informations et à envisager la possibilité de déposer un projet sous cet appel. Pour toutes informations ou explications complémentaires, je vous saurais gré de bien vouloir vous adresser au responsable de la cellule économie circulaire et technologies durables par téléphone au 247-74168 ou par e-mail à l'adresse smartcity@eco.etat.lu.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Ministre de l'Économie, des PME,
de l'Énergie et du Tourisme,

Lex Delles



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie